

CENTRALES VILLAGEOISES VERCORSOLEIL

DU PHOTOVOLTAÏQUE A LA MOBILITÉ
ÉLECTRIQUE PARTAGÉE



Sur les hauts plateaux du Vercors, un groupe de citoyens, soutenu par les collectivités locales et le Parc naturel régional du Vercors, mène une ambitieuse transformation énergétique. Initiée avec des projets photovoltaïques, cette initiative s'étend aujourd'hui à l'autoconsommation collective et à la promotion de la mobilité décarbonée et partagée afin de répondre aux enjeux du territoire.

Le territoire

Les Centrales Villageoises VercorSoleil couvrent un territoire de six villages, forts d'environ 2500 habitants, s'étirant de la réserve des hauts plateaux du Vercors jusqu'aux plateaux d'Ambel et des Coulmes. Ces villages partagent un riche patrimoine paysager de montagne et concentrent l'essentiel de leurs activités entre l'agriculture et le tourisme.



Le contexte

Initiée en 2010 par l'agence régionale de l'énergie et des Parcs naturels régionaux de l'ancienne région Rhône-Alpes, l'expérimentation des Centrales Villageoises mobilise les habitants et les collectivités de plusieurs territoires ruraux pour participer activement à la transition énergétique, en s'appuyant sur un fort ancrage territorial.

Le Vercors drômois fait partie des sites pilotes de cette expérimentation, et grâce à la forte implication d'un élu de Saint-Martin en Vercors, une animation se met en place en 2014 pour rassembler citoyens et collectivités autour du projet et mener les premières études paysagères. En juin 2015, la SAS Centrales Villageoises VercorSoleil est créée.



Les Centrales Villageoises VercorSoleil ont dès le début tissé des liens étroits avec les collectivités.

Cela a permis d'une part, un fort investissement de la Communauté de Communes qui a apporté de nombreuses toitures, pris 150 parts à la création de la société et adhéré à l'Association des Centrales Villageoises et d'autre part, une communication efficace du projet par le Parc naturel du Vercors.



COMMENT PASSER DU PHOTOVOLTAÏQUE A D'AUTRES CHAMPS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?



L'énergie photovoltaïque

Au départ, le collectif citoyen se concentre sur les projets photovoltaïques: des projets relativement rapides à monter, visibles, proches des citoyens et permettant d'amorcer l'activité économique de la société avant d'aller sur d'autres filières.

En juin 2016, une première grappe de 18 installations photovoltaïques est lancée pour mutualiser les coûts des études, l'achat du matériel et la pose des panneaux. Simultanément s'entame une deuxième grappe avec 7 nouvelles installations mises en service en 2017. Une nouvelle tranche de travaux est initiée en 2022, et fin 2023, on compte 29 installations en service pour un total de 470 kWc installés.



Le modèle économique de VercorSoleil s'appuyait initialement sur l'équipement de nombreux petits toits. Au vu des tarifs d'achat de l'électricité depuis 2017, puis l'interdiction du cumul des aides avec le tarif introduit par l'arrêté tarifaire photovoltaïque du 6 octobre 2021, ce modèle a évolué et s'oriente désormais vers l'équipement de grandes toitures, d'au moins 200 m².

La mobilité douce



Après la mise en service de deux premières grappes de projets photovoltaïques, les Centrales Villageoises VercorSoleil sont reconnues comme un acteur clé de la transition énergétique sur le territoire.

Conviées à la signature du contrat de transition écologique avec les élus de la Communauté de Communes Royans-Vercors, la question de la mobilité est soulevée. Vient alors l'idée de proposer un service d'autopartage avec un véhicule électrique pour pallier à la carence d'offre sur le territoire.

Grâce aux bénéfices générés par la vente d'électricité et à des subventions, VercorSoleil finance un premier véhicule fin 2020. Les bénévoles s'occupent de l'ensemble de l'opération, de la gestion des locations à la mise en place des contrats de location, de l'assurance, etc. La mairie de La-Chapelle-en-Vercors réserve une place sur son parking, bientôt dotée d'une borne de recharge.



Pour continuer l'expérimentation en répondant à cet enjeu, VercorSoleil candidate à l'appel à manifestation d'intérêt "Avenir montagne mobilité" en 2022. Le projet de mobilité électrique atteint une nouvelle dimension avec:

- Un second véhicule doté d'une plus grande autonomie et qui permet de couvrir un deuxième village
- Un minibus, en partenariat avec le centre social local, pour faciliter l'accès des enfants des communes périphériques aux activités périscolaires proposées au centre bourg.

L'autoconsommation collective

Grâce à l'expérience acquise dans le développement de premiers projets photovoltaïques en vente totale, VercorSoleil se lance dans l'autoconsommation collective: un modèle intéressant pour la société locale puisqu'il permet de valoriser l'électricité produite à un tarif attractif, tant pour la société locale que pour les consommateurs locaux, et permettant à nouveau d'équiper des toitures plus petites, majoritaires sur le territoire.

Pour cette nouvelle expérimentation, le collectif met en service une petite toiture de 9kWc (les anciennes toitures n'étant pas éligibles). Fort de sa collaboration avec le Parc naturel régional, qui met à disposition la toiture, et de deux collectivités locales consommatrices, la première phase 'test' est initiée.

Elle permet à la société de tester la gestion à petite échelle d'une telle opération et de continuer la montée en compétence des bénévoles en attendant de pouvoir inclure d'autres consommateurs.



Pour lancer cette nouvelle opération et renforcer l'action des bénévoles dans le développement de projets photovoltaïques, VercorSoleil a recruté une salariée à mi-temps.

Cette embauche a encouragé des bénévoles à s'impliquer plus intensément sur les aspects techniques, notamment l'autoconsommation collective et les nouveaux projets photovoltaïques, et de communication.

Les économies d'énergies

En parallèle de ces activités, VercorSoleil se mobilise activement pour sensibiliser la population à la maîtrise de l'énergie, convaincue que "l'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas".



Plusieurs actions sont menées:

- Animation dans divers événements organisés sur le territoire
- Intervention en milieu scolaire pour sensibiliser les plus jeunes au moyen de jeux éducatifs
- Organisation d'ateliers "Conversations Carbone": un cycle de conversation en petits groupes pour accompagner les personnes dans le changement durable vers un mode de vie plus sobre en carbone
- Achats groupés de granulés bois sélectionnés et négociés auprès de producteurs locaux, en partenariat avec des Centrales Villageoises voisines.

Mais aussi...

Forte de ses diverses expériences, l'équipe de VercorSoleil explore désormais d'autres énergies renouvelables, telles que l'hydroélectricité et l'éolien.

D'un côté, les études sur la micro-hydroélectricité réalisées par la société locale ont permis au Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Vercors de relancer un projet de micro-hydroélectricité de 250 kW dont les travaux ont commencé et qui rejoindra peut-être la boucle d'autoconsommation collective.

De l'autre côté, le collectif réfléchit à un projet de deux petites éoliennes citoyennes qui appartiendraient aux habitants. Cependant, les réticences de principes de certains habitants à l'éolien nécessiteront un travail sur le long terme pour en faire un projet de territoire.



Des pratiques exemplaires



Les projets initiés par VercorSoleil bénéficient aux habitants du territoire, au Parc naturel régional, aux collectivités et s'inscrit dans l'atteinte d'objectifs plus larges. On notera ainsi:

- Un renforcement de la démocratie locale en impliquant les citoyens dans la transition énergétique du territoire (150 actionnaires pour 2500 habitants)
- Une coopération étroite entre le Parc naturel régional, les collectivités locales, et le collectif citoyen, renforçant la cohésion sociale entre acteurs locaux
- Un développement pas-à-pas permettant aux bénévoles de débiter sur des projets relativement simples à réaliser avant d'amorcer des projets de plus grande envergure (ex: autoconsommation collective)
- La contribution aux objectifs du territoire TEPOS

Les facteurs de répliquabilité

Ce qui est reproductible dans cette expérience:

- La coopération étroite avec les acteurs locaux
- Le démarrage par des projets photovoltaïques permettant d'asseoir le modèle économique de la société locale et de générer des bénéfices pour aller ensuite sur d'autres champs de la transition énergétique
- L'identification et la recherche de solutions pour des enjeux propres au territoire (ex: le manque de transports en commun)
- La recherche de subventions ou d'appels à projets en lien avec la transition énergétique, transversale à des objectifs de développement local (ex: partenariat avec le centre social local pour le transport des enfants)
- Un lien étroit avec l'Association des Centrales Villageoises qui outille et accompagne le collectif
- L'organisation d'opérations collectives avec les Centrales Villageoises voisines (ex: commandes groupées de granulés bois, organisation d'événements en commun)

Ce qui l'est moins:

- Le soutien financier de la région Auvergne Rhône Alpes (depuis l'arrêté tarifaire photovoltaïque s21 du 6 octobre 2021, il n'est plus possible de cumuler des subventions avec le tarif d'achat d'électricité)
- La réponse à un besoin du territoire bien spécifique (ex: l'offre de mobilité partagée de VercorSoleil a été proposée pour pallier au manque de transports sur le territoire, une problématique qui n'est pas forcément présente ailleurs). Il s'agit d'identifier les besoins qui sont propres à son territoire !

→ En savoir plus

Association des Centrales Villageoises,
www.centralesvillageoises.fr

• association@centralesvillageoises.fr

Centrales Villageoises VercorSoleil,
www.vercorsoleil.centralesvillageoises.fr

• vercors-drome@centralesvillageoises.fr



Fiche réalisée dans le cadre du projet européen:

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France - Italia ALCOTRA

